

**Séance du 26 Février 2004**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

**-oOo-**

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Boustingorry, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mme Dufrêne, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Mme Favoreu-Dumas, Adjointes ; MM. Laroche, Pommiez, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Boé, Chabaud-Massoni, Darmendrail, Jeambrun, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Melle Carreiro, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, Larran-Lange, Bisauta, Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, MM. Larralde, Sarhy, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Trunet à M. Laroche ; Mme Bordenave à Mme Chabaud-Massoni ; M. Causse à Mme Bisauta.

**ABSENT** : M. Charrier

**SECRETAIRE** : Mme Doucet-Joyé.

**OBJET** : ESPACES PUBLICS - Divers travaux de voirie

Mme DARMENDRAIL présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Ville de Bayonne doit entreprendre en 2004 et 2005 divers travaux d'amélioration ou de création de voirie :

- Elargissement de l'avenue Joseph Lachique avec création d'un trottoir et de places de stationnement,
- Elargissement du chemin de Jacquemin dans le cadre d'une procédure de participation pour voirie et réseaux, avec sa transformation en véritable rue comportant trottoirs et espaces de stationnements longitudinaux,

- Création d'un carrefour giratoire oblong à l'intersection des chemins de Laharie et Laborde pour assurer la desserte d'une nouvelle opération immobilière dans de bonnes conditions de sécurité routière, toujours dans le cadre d'une participation pour voirie et réseaux. La réalisation s'accompagne des équipements nécessaires à la circulation des piétons.
- Création d'une contre-allée arborée le long de l'avenue du Banc Saint-Bernard permettant de créer une nouvelle entrée dans le quartier et d'améliorer la desserte des riverains. L'équipement comprendra ultérieurement une aire de jeu pour enfants.

Pour ce faire, il est proposé de lancer par appel d'offres ouvert un marché qui comportera l'ensemble des travaux de voirie et de réseaux divers nécessaires. Les travaux de végétalisation et d'équipement en mobiliers de jeux ou urbains feront l'objet de marchés ultérieurs.

C'est pourquoi il vous est demandé :

- d'approuver le dossier de consultation des entreprises et la procédure de dévolution du marché,
- d'autoriser M. le Député-Maire à lancer la consultation et à signer avec le ou les entreprises retenues le ou les marchés nécessaires,
- en cas d'appel d'offres infructueux, d'autoriser Monsieur le Député-Maire à engager des discussions en vue de la passation d'un marché négocié et à signer avec les entreprises retenues dans ce cadre les marchés nécessaires,
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer les décisions de poursuivre conformément à l'article 15 du C.C.A.G. dans la limite des crédits inscrits.

Les dépenses seront imputées sur les crédits d'investissements ouverts au titre des années 2004 et 2005. Le montant total des travaux objet de la présente délibération est estimé à 721.000 €uros.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.